

## SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

### COMITE SYNDICAL DU 18 JUILLET 2019

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 20 mars 2019.
3. Rapport d'activité annuel 2018 du délégataire ADTIM (délibération CS201907)
4. Rapport d'activité annuel 2018 du délégataire ADTIM FTTH (délibération CS201908)
5. Travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL – délibération CS201909).
6. Informations réglementaires et questions diverses.

### COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juillet à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat mixte de NUMERIAN (anciennement Inforoutes) à LE POUZIN (07250), sous la présidence de Madame Nathalie ZAMMIT-HELMER.

**MEMBRES PRESENTS (VOTANTS)** : Maurice WEISS, Nathalie ZAMMIT-HELMER, Luc CHAMBONNET, Franck SOULIGNAC, Olivier AMRANE, Didier-Claude BLANC, Pierrette GARY, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean-Paul ROUX, Claude BRUN, Daniel FERNANDEZ, Jean-Marc BOUVIER, Claude BELLE, Didier BOULLE, Max TOURVIEILHE, Franck MUCKE, Jean-François COUETTE, Denis BENOIT, Olivier DUHOO, Robert VIELFAURE, Alain MAHEY, André VERMOREL.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES (POUVOIR DONNE)** : Philippe LEDER a donné pouvoir à Nathalie ZAMMIT-HELMER, Alain THOMAS a donné pouvoir à Jean-François COUETTE.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : Christine MALFOY, Hervé SAULIGNAC, Pierre MAISONNAT, Jacques LADEGAILLERIE, Juliette JARRY, Sandrine GENEST, Fabrice LARUE, Aurélien FERLAY, Elios-Bernard GINE, Sébastien BERNARD, Jean-Marie FOUTRY, Marie FERNANDEZ, Barnabé LOUCHE, Michel PIALET.

Secrétaire de séance : Daniel TESTON

EN EXERCICE : 39      PRESENTS OU REPRESENTES : 25 (68 voix)      VOTANTS : 25

*Ayant constaté que le quorum était atteint, la Présidente ouvre la séance.*

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Sur proposition de Madame la Présidente, Monsieur Daniel TESTON est désigné secrétaire de séance. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical 20 mars 2019**

S'estimant parfaitement informés de la gestion du Syndicat, le compte-rendu et le procès-verbal du dernier Comité sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Rapport d'activité annuel 2018 du délégataire ADTIM**

La Présidente rappelle l'obligation qui est faite à l'établissement de rendre compte à l'assemblée délibérante du rapport du délégataire.

Sur la base d'un power point joint au présent compte rendu, une présentation synthétique du rapport du délégataire est faite à l'assemblée.

Il est rappelé que le Directeur de la société délégataire et son adjoint sont présents dans la salle.

Ils ont la possibilité de s'exprimer et de répondre aux interrogations dans les conditions du règlement intérieur.

A la lumière des échanges et s'estimant parfaitement informé, le Comité syndical à l'unanimité :

- Prend acte de la communication du rapport annuel par le délégataire du Syndicat joint à la présente note de synthèse.
- Autorise la Présidente du Syndicat à convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le respect de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **4. Rapport d'activité annuel 2018 du délégataire ADTIM FTTH**

La Présidente rappelle l'obligation qui est faite à l'établissement de rendre compte à l'assemblée délibérante du rapport du délégataire.

Sur la base d'un power point joint au présent compte rendu, une présentation synthétique du rapport du délégataire est faite à l'assemblée.

A la lumière des échanges et s'estimant parfaitement informé, le Comité syndical à l'unanimité des voix :

- Prend acte de la communication du rapport annuel par le délégataire du Syndicat joint à la présente note de synthèse.
- Autorise la Présidente du Syndicat à convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le respect de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## 5. Travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Les membres du Comité syndical à l'unanimité des voix prennent acte de l'examen du rapport établi par le délégué de Service Public par la CCSPL du Syndicat mixte ADN.

\* \* \*

Il est procédé aux questions diverses et notamment :

- ◆ **Point d'avancement sur le déploiement : construction des locaux techniques, études et travaux de câblage en cours, relations avec les entreprises en charge des travaux**
- ◆ **Information sur le marché de travaux destiné à couvrir le solde du déploiement**
- ◆ **Information sur les modalités d'ouverture des services sur les premières poches en exploitation**
- ◆ **Actions de communication et agenda**
- ◆ **Information au Comité syndical des marchés signés par la Présidente et des délibérations prises par le Bureau Exécutif.**
- ◆ **Prochaines dates :**
  - **11 septembre à 12h : Bureau Exécutif**
  - **09 octobre à 18h : Comité syndical**

Il a été produit à l'assemblée :

- *Compte-rendu et Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 20 mars 2019, avec présentation faite lors du comité ;*
- *Rapport d'activité annuel 2018 du délégué ADTIM et note d'analyse ;*  
*Conformément au règlement intérieur les annexes sont disponibles au siège du syndicat ou sur simple demande auprès des services.*
- *Rapport d'activité annuel 2018 du délégué ADTIM FTTH et note d'analyse ;*  
*Conformément au règlement intérieur les annexes sont disponibles au siège du syndicat ou sur simple demande auprès des services.*
- *Procès-verbal de la CCSPL du 14/11/2018 ;*
- *Liste des marchés signés par la Présidente ;*
- *Liste des délibérations du Bureau Exécutif.*

**L'assemblée par la voix de sa Présidente remercie les équipes pour le travail réalisé et mesure celui qui reste à faire pour l'avenir.**

**L'objectif d'atteindre une couverture la plus large possible dès 2023 est une bonne**

**nouvelle (Monsieur Daniel FERNANDEZ) mais également un défi qui nécessitera des moyens humains et une accélération des demandes de financement.**

*En l'absence de nouvelles questions, Madame la Présidente lève la séance et invite les membres du Comité à partager le verre de l'amitié.*

*Le présent compte rendu tiendra lieu de procès-verbal de séance.*

Le Secrétaire : Monsieur Daniel TESTON

La Présidente : Madame Nathalie ZAMMIT-HELMER